Association Clair Obscur / licences 2-1079542 / 3-1079537 — Création graphique © L'Atelier du Bourg — © Wild Bunch Distribution

COORDINATION RÉGIONALE

Clair Obscur

5 rue de Lorraine, 35000 Rennes
www.clairobscur.info

- **Coordination**
Jacques Froger & Marine Le Cozannet : marine@clairobscur.info
02 23 46 86 68

- **Relation avec les salles**
Anne Bargain : anneb@clairobscur.info
02 23 46 85 92

Rectorat de l'Académie de Rennes

02 23 21 77 77

PARTENAIRES

Dispositif national initié par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et le Ministère de la Culture, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Lycéens et Apprentis au Cinéma en Bretagne est financé par la Région Bretagne et le Ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et coordonné par l'association Clair Obscur.

La Région Bretagne, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Rectorat de l'Académie de Rennes, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), le réseau Canopé, la Direction régionale de l'alimentation, de la culture et de la forêt (DRAF) et les salles de cinéma partenaires, a souhaité développer le dispositif sur le territoire régional.

Composé des partenaires du dispositif, le comité de pilotage définit les orientations régionales de l'opération.

MODALITÉS

Objectifs

Lycéens et Apprentis au Cinéma est un dispositif national d'éducation aux images qui s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles, des Maisons Familiales et Rurales (MFR) et des Centres de Formation des Apprentis (CFA). Les objectifs de Lycéens et Apprentis au Cinéma sont d'éveiller la curiosité des élèves, de leur permettre d'acquérir, d'enrichir et de diversifier leur culture cinématographique, de développer leur regard et leur sens critique face à l'image dans toute sa diversité.

Inscription

L'inscription se fait exclusivement en ligne sur le site de Clair Obscur : www.clairobscur.info (rubrique Actions culturelles / Lycéens et Apprentis au cinéma).

Elle se fera **du 05 juin au 24 sept. 2019 inclus.**
L'inscription de toutes les classes de l'établissement est faite par l'enseignant relais.
Au moment de l'inscription, il sera demandé pour chacune des classes :

- le choix des films des 2e et 3e trimestres. Il sera à valider à l'issue des prévisionnements (obligatoire),
- les dates connues d'indisponibilité (stages, alternance, voyages scolaires…),
- les coordonnées (adresse e-mail, téléphone) de tous les enseignants participants (obligatoire).

Calendrier

Les calendriers de projections sont établis par Clair Obscur en tenant compte des contraintes des établissements scolaires et des salles de cinéma partenaires.
La coordination communique des périodes de projections aux enseignants et aux salles partenaires. Les enseignants relais et les salles partenaires prennent contact directement entre eux pour fixer les dates précises des séances. En cas de difficulté ou de changement majeur, la coordination se rendra disponible pour aménager les calendriers.

Conditions

Les élèves assistent à une projection par trimestre.
Le tarif est de 2,50 € par séance et par élève (gratuit pour les accompagnateurs). Afin de préserver le confort des projections, il est recommandé de ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance. Pour assurer la viabilité économique du dispositif pour les cinémas partenaires, un minimum de 50 élèves inscrits par salle est conseillé.
À cet effet, lycées et CFA peuvent regrouper leurs effectifs en se rapprochant de la salle et de la coordination.

Chiffres 2018 / 2019

Lycéens et apprentis 14 934
Enseignants 422
Établissements 88 / Salles partenaires 41
Journées de formation 12
Enseignants formés 267

Enseignants relais

L'enseignant relais est désigné dans chaque établissement pour être l'interlocuteur privilégié de la coordination :

- il avertit sa direction, ainsi que le référent culture, de l'inscription de son établissement et les tient informés du déroulement de l'opération ;
- il recueille et diffuse les informations dans son établissement : inscriptions aux prévisionnements, au stage, aux projections et aux actions complémentaires, questionnaires d'évaluations…
- il s'engage à être l'intermédiaire entre la coordination, la salle partenaire, les enseignants participants et la direction de l'établissement sur les aspects pédagogiques et logistiques du dispositif : inscriptions des classes, signature d'une convention de partenariat avec la salle, organisation des séances et du transport des élèves, présence des enseignants aux stages…
- il s'engage à être présent lors des journées de prévisionnement afin d'assurer l'accompagnement du dispositif dans son établissement ;
- il gère la distribution des documents pédagogiques dans son établissement adressés à la salle partenaire ou à l'établissement ;
- il convient d'un calendrier avec les enseignants inscrits en fonction des dates proposées et prend contact avec les exploitants pour le choix des dates de séances. Il s'accorde avec la salle sur le mode de paiement afin de faciliter l'accueil des élèves ;
- en cas de désistement de l'un des enseignants, il s'engage à prévenir impérativement, deux jours avant la projection, la salle de cinéma partenaire et la coordination.

Enseignants

Chaque enseignant s'engage sur les points suivants :

- assister à trois projections minimum par an (une projection par trimestre, sur le temps scolaire) ;
- encadrer les élèves de sa classe sur une projection par trimestre, sur le temps scolaire ;
- être présent, ou représenté, lors des journées de prévisionnement afin d'assurer la qualité du travail pédagogique autour des films ;
- s'adresser à l'enseignant relais pour toutes demandes relatives au dispositif ;
- remplir en fin d'année le questionnaire bilan adressé par la coordination.

Salles

Les salles s'engagent à :

- entretenir une communication avec la coordination : organisation des séances (routages, calendriers de projections…), rapports avec les établissements, communication des entrées, bilan…
- participer à la médiation du dispositif auprès des établissements ;
- prendre contact avec l'enseignant relais de l'établissement pour le choix des dates des séances et pour le mode de paiement afin de faciliter l'accueil des élèves ;
- signer une convention de partenariat avec les établissements ;
- accueillir les élèves dans les meilleures conditions, ne pas dépasser un effectif de 150 élèves par séance afin de préserver le confort de la projection ;
- proposer des projections de qualité ;
- diffuser à la coordination toute proposition d'animation et de programmation complémentaire, à des fins pédagogiques.

CLAIR OBSCUR

LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

saison 2019–2020

www.clairobscur.info

LES FILMS

Lycéens et Apprentis au Cinéma en région Bretagne est coordonné par Clair Obscur depuis 2004. L'association fait le pari de la vitalité et de la force d'attraction du cinéma et s'attache à promouvoir la pluralité des formes et l'émergence de talents.

Le cinéma d'animation sera le fil rouge de la programmation 2019-2020 : un long métrage obligatoire pour tous au 1er trimestre et des courts métrages en avant-programme proposés en partenariat avec Zoom Bretagne / Bretagne tous courts, pour une découverte de la richesse du cinéma d'animation en région Bretagne.

La programmation annuelle de long métrage met en scène des personnages pris dans une situation inédite ou un réseau de relations qui questionnent leur identité. Les cinq longs métrages proposés donnent occasion aux lycéens et apprentis de se confronter à l'altérité dans toute sa complexité.

1er trimestre

Court métrage proposé en avant-programme :
L'Homme aux bras ballants
Laurent Gorgiard

France, 1997, 4'39, animation

LA TORTUE ROUGE

Michael Dudok de Wit

Belgique / France / Japon, 2016, 1h20, animation, sans dialogues

© Wild Bunch Distribution

Une nuit d'orage, un homme échoue sur une île. Il commence par l'explorer pour trouver comment survivre. Il se fabrique un radeau et tente de partir, mais son embarcation est percutée par une force mystérieuse venue du fond de la mer.

La mise en scène de Michael Dudok de Wit tend à l'épure : un projet esthétique qui suppose une parfaite cohérence de la forme et du fond. C'est à l'aune de cette exigence que l'œuvre s'offre comme un miroir à la surface duquel se reflètent les émotions profondes qui jalonnent la vie d'un homme et que le spectateur y projette.

Xavier Kawa-Topor, rédacteur du ***Dossier pédagogique***

2e trimestre (un film au choix)

Un court métrage d'animation sera proposé en avant-programme.

DARATT – SAISON SÈCHE

Mahamat-Saleh Haroun

Autriche / Belgique / France / Tchad, 1h35, 2006, vostf
Avec Ali Bacha Barkai, Youssouf Djaoro

© Pyramide Distribution

Tchad, 2006. Le gouvernement a accordé l'amnistie à tous les criminels de guerre. À quinze ans, Atim part à la recherche de celui qui a tué son père bien avant sa naissance. Il arrive à N'djaména, la capitale du Tchad et mène son enquête pour retrouver Abdallah Nassara, l'assassin… Ce dernier est un homme d'une soixantaine d'années, respectable et respecté. Il est patron d'une petite boulangerie dans laquelle Atim arrive à se faire embaucher comme apprenti…

Aujourd'hui l'un des rares cinéastes africains à bénéficier d'une reconnaissance internationale, après l'obtention de plusieurs récompenses prestigieuses, Mahamat-Saleh Haroun a tourné ses quatre longs métrages au Tchad, tous traversés par la question de l'héritage. Sensible à l'esthétique du cinéma muet, ses mises en scène sont dépouillées et suggestives, sensibles à la place des personnages dans le monde et à leur regard, moteur de tout apprentissage.

Amélie Dubois, rédactrice *Fiche élève*

FATIMA

De Philippe Faucon

France, 2015, 1h19
Avec Soria Zeroual, Zita Hanrot, Kenza Noah Aïch, Chawki Amari

© Pyramide Distribution

Fatima vit seule avec ses deux filles : Souad, 15 ans, adolescente en révolte, et Nesrine, 18 ans, qui commence des études de médecine. Fatima maîtrise mal le français et le vit comme une frustration dans ses rapports quotidiens avec ses filles. Afin de leur offrir le meilleur avenir possible, Fatima travaille comme femme de ménage. Elle décide d'écrire en arabe ce qu'il ne lui a pas été possible de dire jusque-là en français à ses filles.

Les deux filles de Fatima sont nées en France, parlent parfaitement le français, s'habillent et vivent à l'occidentale. Le fossé générationnel se double d'un écart culturel. Avec autant de limpidité dans le récit que de simplicité dans le filmage, Philippe Faucon saisit tous les tâtonnements, glissements, conflits, incompréhensions, stratégies qui mijotent au sein d'une cellule familiale et qui sont ici autant de façon de construire ou de reconstruire son identité.

Serge Kaganski, *Les Inrocks*

3e trimestre (un film au choix)

Un court métrage d'animation sera proposé en avant-programme.

M LE MAUDIT

Fritz Lang

Allemagne, 1931, 1h57, vostf
avec Peter Lorre, Ellen Widmann, Inge Landgut

© Tamasa Distribution

Toute la presse ne parle que de ça : le maniaque tueur d'enfants, qui terrorise la ville depuis quelques temps, vient de faire une nouvelle victime. Chargé de l'enquête, le commissaire Lohmann multiplie les rafles dans les bas-fonds. Gênée par toute cette agitation la pègre décide de retrouver elle-même le criminel : elle charge les mendiants et les clochards de surveiller chaque coin de rue…

On trouve toujours, au centre des intrigues de Fritz Lang, quels que soient les époques et les genres, une interrogation sur la justice et la culpabilité ainsi qu'une critique de l'asservissement. Le cinéaste dit que ceux de ses films qu'il préfère sont ceux qui comportent une dimension de critique sociale. M le maudit *fait partie de ceux-là.*

Mireille Kentzinger, rédactrice *Fiche élève*

SANS TOIT NI LOI

Agnès Varda

France, 1985, 1h45
avec Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Yolande Moreau

© Tamaris

Mona, une jeune fille errante est trouvée morte de froid : c'est un fait d'hiver. Était-ce une mort naturelle ? Que pouvait-on savoir d'elle et comment ont réagi ceux qui ont croisé sa route ? C'est le sujet de *Sans toit ni loi*. Peut-on faire le portrait d'une fille difficile à saisir et dont toute l'attitude est refus ? La caméra s'attache à Mona, racontant les deux derniers mois de son errance. Elle traîne. Installe sa tente près d'un garage ou d'un cimetière. Elle marche jusqu'au bout de ses forces.

Agnès Varda a parcouru les routes du Sud de la France pour écrire Sans toit ni loi. *Plus que des repérages, cette errance à la recherche de faits, d'idées et de décors lui a permis de rencontrer des personnes qui sont devenues des personnages. La réalisatrice a aussi pensé un moment faire jouer Mona par une vraie routarde mais c'est finalement un mélange étroit d'acteurs et de non-acteurs qui caractérise le film.*

Cyril Béghin, rédacteur *Fiche élève*

ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

Documents pédagogiques

Des livrets enseignants et des fiches élèves, édités pour chaque film, vous seront distribués. Rédigés par des spécialistes du cinéma (Capricci), ces documents nationaux accompagnent le travail sur les œuvres proposées.

Le site internet de Clair Obscur propose un espace dédié avec des contenus et des ressources pédagogiques.

Un groupe Facebook permet à la coordination et aux enseignants d'échanger sur leurs pratiques autour des films et d'être tenus informés de l'actualité du dispositif.

Formations pour les enseignants

Les journées de formations sont inscrites au Plan Académique de Formation.

Inscriptions auprès de Clair Obscur.

- **Prévisionnements des films programmés**
Projections et analyses filmiques par des professionnels du cinéma.

Dates : les 16, 17 et 18 oct. 2019.
Quatre salles partenaires sur la région (une par département, lieux précisés ultérieurement).
Les prévisionnements permettent aux enseignants de découvrir les films et préparer leur travail dans des conditions optimales.

- **Formation thématique accompagnée par des professionnels du cinéma.**
9 et 10 avril 2020, au Ciné Manivel à Redon.
Consulter le site de Clair Obscur.

Actions complémentaires

En complément du travail effectué par les enseignants, Clair Obscur propose des actions complémentaires afin d'enrichir la culture cinématographique des élèves, de favoriser les rencontres avec des professionnels et d'intégrer les pratiques numériques contemporaines.

Inscription tout au long de l'année auprès de Clair Obscur : détails et modalités sur le site internet.

- **Analyses filmiques**
Analyses filmiques sur les films de la programmation et rencontres avec des professionnels du cinéma autour de leurs métiers.

- **#Critweet**
Échanges critiques et débats d'idées via les réseaux sociaux, accompagnés par un critique professionnel.

- **Travel in Breizh**
Réalisation, sur l'année scolaire, d'un film à partir d'images d'archives et d'images contemporaines mettant la ville en scène. Ce projet numérique et collaboratif sera mené par un établissement différent chaque année. En partenariat avec la Cinémathèque de Bretagne.

- **Mashup**
Initiation au montage d'images et de sons tirés de diverses sources pour créer une œuvre originale. Des ateliers sont proposés en classe et donnent lieu à des réalisations.

- **Festivals de cinéma**
Déplacement d'une classe sur un festival de cinéma partenaire. Inscriptions auprès de Clair Obscur dès que possible.

association CLAIR OBSCUR

LYCÉENS & APPRENTIS AU CINÉMA EN BRETAGNE

saison 2019–2020

www.clairobscur.info

CNC · Culture · Région Bretagne